

que j'ai apprécié les délicates remarques qu'a faites mon honorable ami le chef de l'opposition. J'espère qu'aussi longtemps que je remplirai mes devoirs de ce côté-ci de la Chambre, je conserverai la confiance de mes amis de la gauche, au moins autant qu'ils me l'ont témoignée auparavant.

L'honorable M. POWER: Honorables sénateurs, j'approuve avec plaisir les sentiments qu'a exprimés l'honorable chef de l'opposition au sujet du leader du Gouvernement. Si nous nous sommes bien entendus dans cette Chambre depuis plusieurs années, cela est dû, je crois, à la courtoisie et au tact que l'honorable ministre a manifestés dans l'accomplissement de ses importantes fonctions.

Relativement aux honorables sénateurs qui ont proposé et secondé l'adresse à Son Excellence, j'approuve ce qui a été dit par les orateurs qui m'ont précédé. L'honorable sénateur de Sydney (l'honorable M. McLennan) a parlé avec esprit en un bel anglais, et l'honorable sénateur de Manitou (l'honorable M. Sharpe) nous a dit d'une manière claire et convaincante des choses dont il a été témoin. Je crois que ces deux honorables sénateurs doivent être félicités des remarques qu'ils ont faites avec tant d'à-propos.

Quant au discours de Son Excellence, il y a un ou deux points que je veux toucher à part ceux qu'ont touchés les honorables sénateurs qui m'ont précédés. Le Gouverneur général a dit:

Je profite de la circonstance présente pour exprimer ma respectueuse appréciation de l'honneur qui m'a été conféré par le Roi en m'appelant au poste éminent de Gouverneur général.

Or je pense que le fait que le duc de Devonshire succède à Son Altesse Royale le duc de Connaught rend sa nomination réellement plus importante, plus opportune, plus honorable qu'elle l'aurait été autrement. Quant au duc de Connaught, j'approuve absolument toutes les choses aimables qui ont été dites par l'honorable chef de l'opposition et par d'autres honorables sénateurs. Je crois devoir insister sur le fait que le duc de Connaught, se trouvant ici dans un moment critique et étant un soldat de carrière et un homme de talents sous tous les rapports, a exercé une grande influence sur la conduite de la guerre. Ces choses-là n'ont pas été publiées, mais il n'y a aucun doute à ce sujet.

Si nous avions été priés de choisir un homme devant succéder au duc de Connaught, je suppose que nous aurions difficilement trouvé un noble d'Angleterre capable de remplacer plus avantageusement

le duc de Devonshire. Le duc appartient, comme on l'a déjà mentionné, à une lignée d'hommes distingués, distingués sous le rapport du talent et du caractère. Un Cavendish était le secrétaire particulier du cardinal Wolsey, et, bien que Cavendish, au moins vers la fin de ses jours, ne partageât pas les croyances religieuses du cardinal après que celui-ci fût tombé en défaveur auprès de Henri VIII, alors qu'il était dangereux de dire quelque chose en faveur du cardinal, Cavendish fut assez indépendant de caractère et assez fidèle à son ancien maître pour écrire, en termes très amicaux, une vie du cardinal, et cette indépendance de caractère s'est perpétuée dans la famille, ses membres se sont toujours montrés dignes et fidèles.

J'ai déjà parlé des forces canadiennes d'outre-mer; mais l'honorable chef du Gouvernement a prévu ce qui m'avait déjà frappé si souvent. Si quelqu'un nous avait dit, en 1914, que le Canada aurait envoyé 300,000 hommes par delà l'océan, il aurait été considéré comme un homme manquant d'intelligence. Je crois que ce qui a été fait est merveilleux.

Je ne suis pas absolument fixé sur le sujet dont je vais maintenant parler. Nous sommes à peu près unanimes aujourd'hui sur presque tous les sujets; nous ne sommes pas embarrassés; mais je dois avouer que je ne comprends pas absolument ce que l'on doit entendre par le service national. Il y a un grand nombre de personnes qui pensent que le service national est un acheminement vers la conscription. Je ne crois pas cela. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'avoir recours à la conscription. D'ailleurs, nous avons l'assurance du très honorable leader du Gouvernement que le service national n'est pas établi comme préliminaire à la conscription; mais malheureusement il y a dans le pays plusieurs personnes qui ne sont pas suffisamment renseignées sur le sujet et qui sont d'avis qu'il est le préliminaire de la conscription.

Il m'a été pénible d'apprendre hier que 30,000 personnes ont émigré du Canada aux Etats-Unis en raison de la perspective de la conscription. Je crois que ces gens sont fous; mais je crois qu'il n'est que juste d'attirer l'attention sur cette assertion, et je crois qu'une mesure rationnelle devra être prise pour faire disparaître l'impression qui a indubitablement frappé l'esprit de plusieurs personnes.

Il y a un sujet dont on n'a pas parlé, mais qui mérite, je crois, d'être pris en considération par le Gouvernement et par